

Les élus de l'opposition officielle demandent des allègements financiers pour la population

Longueuil, 17 mars 2020 — Alors que les gouvernements supérieurs multiplient les mesures pour faire face aux défis et aux impacts de la pandémie du COVID-19, les élus de l'opposition officielle demandent à la mairesse de Longueuil d'envisager certaines mesures économiques sur le territoire.

Reporter le deuxième versement de la taxe foncière prévu pour le 6 avril

« Les messages envoyés par le gouvernement fédéral et celui du Québec sont limpides, nous devons soutenir les citoyens, les entreprises et les organisations pour les aider à faire face aux impacts de la pandémie. Le report de quelques semaines du deuxième paiement de la taxe foncière serait un geste concret de la part de la Ville à l'endroit des citoyens, dont plusieurs vivent des situations de stress importants, notamment sur plan économique. », d'indiquer le chef de l'opposition, Xavier Léger.

Un crédit sur les loyers dans les édifices municipaux.

Reconnaissant l'impact de la crise pour les commerces de proximités, les élus souhaitent également que la Ville étudie la possibilité de créditer le loyer du prochain mois pour tous les commerces qui se situent dans les édifices municipaux, notamment les arénas et le Marché Public de Longueuil.

Finalement, les élus de l'opposition invitent la mairesse à analyser rapidement l'ensemble des impacts économiques et sociaux des mesures mises en place par les différents paliers de gouvernements afin de prévoir des mesures concrètes pour soutenir l'économie locale et préserver le filet social en collaborant avec les organismes communautaires.